

Délibération N° 2023-11-18-SPO

Attributions de subventions « Aides à
projets » aux clubs sportifs

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant	
le Conseil Municipal	45
Membres en exercice	45
Présents ou représenté.e.s	
à la séance	45
Absent	0

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-trois novembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **seize novembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S

M. GAUTRAIS, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATÉ, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, Mme SAINT-GAL, M. RISPAL, M. NOMBO-POATY, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, Mme CAZALS, M. TARGUI*(**Arrivé à 22h09-dernier point**), M. DE LA CROIX

EXCUSÉ.E.S - REPRÉSENTÉ.E.S

Mme KLOPP	a donné mandat à M. GAUTRAIS
Mme AVOGNON-ZONON,	a donné mandat à M. LEBLANC
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à Mme BENZIANE
Mme BOUHADA,	a donné mandat à M. GUENICHE
Mme GAUTHIER	a donné mandat à M. DAMIANI
M. CHAMPETIER	a donné mandat à Mme CHARDIN
Mme VIENNEY	a donné mandat à M. CORNELIS
M. DAUMONT-LEROUX,	a donné mandat à Mme FENASSE
M. BATTAL	a donné mandat à Mme SAINT-GAL
Mme JANIAUX,	a donné mandat à M. BRUNET
Mme MARTINEZ	a donné mandat à M. ORJEBIN
Mme INDJA	a donné mandat à Mme CAZALS
M. BEDOURET	a donné mandat à M. MATHIEU
Mme CACAIS-BARANGER	a donné mandat à M. MATHIEU

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Delphine FENASSE ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

LE CONSEIL,

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

VU le Budget de la Commune pour 2023,

CONSIDERANT qu'il est proposé d'attribuer une subvention « Aide à projets » aux clubs sportifs locaux, pour l'organisation de diverses manifestations,

SUR avis de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE

**Sauf pour l'association USF Football :
À LA MAJORITÉ**

Par 39 voix pour

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. DAUMONT-LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme INDJA, M. BEDOURET, Mme CAZALS,

Par 5 voix contre

Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, Mme CACAIS-BARANGER, M. DE LA CROIX

DECIDE,

Article 1 : de verser une subvention « Aide à projets » aux clubs sportifs suivants :

- **USF Football** - Demande initiale 3 000,00 € **Proposition : 2 500 €**
 - Budget global : 4 920,00 €
 - Fête de Noël du club
 - Décembre 2023
 - 400 enfants attendus

- **USF Danse sur Glace** - Demande initiale 4 000,00 € **Proposition : 3 000 €**
 - Budget global : 10 000,00 €
 - Déplacements des patineurs en compétition
 - Saison 2023-2024
 - 2 à 6 patineurs

- **Non aux talents Gâchés** - Demande initiale 3 300,00 € **Proposition : 3 000,00 €**
 - Budget global : 11 000,00 €
 - Séjour sportif en Angleterre
 - Lundi 25 décembre 2023 au lundi 1er janvier 2024
 - 16 participants

- **ASVF** - Demande initiale 1 200,00 € **Proposition : 1 000,00 €**
 - Budget global : 2 000,00 €
 - Participation Tournoi en salle à Vannes
 - Samedi 16 au dimanche 17 Décembre 2023
 - 20 enfants, 4 encadrants

Délibération n°2023-11-18-SPO

Attributions de subventions « Aides à projets » aux clubs sportifs

- **Sport Attitud** - Demande initiale 480,00 € **Proposition : 600,00 €**
 - Budget global : 1 900,00 €
 - Organisation d'un tournoi local jeune de Futsal
 - Dimanche 7 janvier 2024
 - 16 équipes 9/10 ans (200 enfants)

- **USF Patinage Artistique** - Demande initiale 4 500,00 € **Proposition : 4 500,00 €**
 - Budget global : 23 900,00 €
 - Organisation Coupe de Fontenay
 - Samedi 13 et dimanche 14 janvier 2024
 - 180 compétiteurs.rices

- **USF Echec** - Demande initiale 1 400,00 € **Proposition : 700,00 €**
 - Budget global : 3 980,00 €
 - Participation aux jeux sportifs mondiaux CSIT
 - 3 au 10 septembre 2023
 - 4 participants

- **USF Pétanque** - Demande initiale 1 175,17 € **Proposition : 350,00 €**
 - Budget global : 1 175,17 €
 - Participation au championnat de France
 - 7, 8, 9 juillet 2023
 - 3 joueurs, 9 accompagnateurs

Article 2 : d'inscrire les crédits au budget , Chapitre 65 - Nature 6574 – Fonction 40 – Ligne 10654.

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Fontenay-sous-Bois dans le délai de deux mois à compter de sa notification (ou de sa publication). L'absence de réponse à ce recours dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun – 43, rue du Général de Gaulle - 77000 Melun – dans le délai de deux mois :

- à compter de la notification (ou de la publication) de la délibération ;

- à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement formé. »

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le 29 NOV. 2023
Publication
le 30 NOV. 2023
Notification
le
Certifié exécutoire
Le Maire,

